

PRESENTATION DU PROJET RING PORTE PAR LE CONSEIL GENERAL DE GUYANE

1. Le porteur du projet

Le Conseil Général de Guyane, titulaire de la compétence L1425-1 du CGCT, est le maître d'ouvrage de l'infrastructure qui sera créée. Cependant, la fusion du Conseil Général et du Conseil Régional au sein de la Collectivité Territoriale de Guyane au 31 décembre 2015 entraînera de facto une modification de la gouvernance du projet. En effet, la compétence L1425-1 sera exercée par la nouvelle Collectivité Territoriale de Guyane (CTG). Le suivi de l'exploitation du réseau RING sera transféré à la Société publique locale pour l'aménagement numérique de la Guyane (SPLANG) quand les collectivités auront fusionné. Le Centre National d'Etudes Spatiales accompagne le projet RING financièrement (subventions) et techniquement, en mettant à disposition de ce dernier un ingénieur (membre du groupe projet).

Le contenu du projet a été finalisé au cours de l'année 2014, suite à la concertation avec la Région Guyane et sur des recommandations de la mission Très Haut Débit (octobre 2013). Le montage juridique et financier devrait être validé au cours du 1^{er} trimestre 2015.

A ce jour, seule la région Guyane est porteuse d'un RIP sur le territoire. Celui-ci se décline à travers la mise à disposition de capacités satellitaires qui permettent d'assurer la collecte de 17 sites isolés. Environ 150 antennes VSAT permettent de relayer le signal au sein de ces communes. La SPLANG (Société Publique Locale d'Aménagement Numérique de la Guyane) l'aménageur numérique dédié de la Région Guyane, a la charge de la gestion de ces infrastructures.

2. Présentation du SDTAN et de l'articulation public/privé

Le SDANT a été adopté en juillet 2012. Les précisions du niveau de couverture du territoire, à court et moyen termes, figureront dans la version actuellement en cours de révision.

La synthèse des infrastructures existantes ou en projet se décline dans le tableau suivant :

en noir : projet privé
 en rouge : projet public/parapublic
 en bleu : projet public-privé

- Synthèse des actions publiques et publiques privées (en cours et en projet)

Projet (porteur)	Descriptif	Périmètre	Service	Echéance		Financement	Montage
				Début	Durée		
DSP (CR)	Aménagement numérique du Littoral Collecte principalement GNU a envisagé de nouveaux Projets en 2014 (sécurisation, Extension optiques) Ces projets doivent faire l'objet d'un Point avec le CR	Littoral (les centres-bourgs de l'intérieur sont repris par La SPL en 2014	Fibre noire Hébergement Bande passante/Accès IP Collecte internationale/transit IP	2006	20 ans	Public : 13 M€ Privé : 5 M€	DSP concessive
Continuité WIFI (SPL)	Reprise du dispositif de transmission Satellitaire et de diffusion du wifi par la SPLANG	17 centres-bourgs de l'intérieur	Wifi	2014	30 mois	NC	Marché de services
RING (CG)	Collecte hertzienne (FH)	Axe Oyapock		2015	1 an	CG : 0,5 M€ FEADER : 1,2M€ CNES : 0,5 M€ Etat (FSN) : 1,8 M€	Marché public de travaux + marché public de services divisé en deux lots, exploitation-maintenance et commercialisation.

CREM (CR)	Collecte hertzienne terrestre	17 centres-bourgs de l'intérieur	Transport en mode paquet Hébergement Physique/Energie	Suspendu	5 ans	Procédure suspendue	CREM Procédure suspendue
PARRI (SPL)	Délivrance de permission d'accès au Réseau Régional d'information pour la téléphonie	14 des 17 centres-bourgs de l'intérieur (3 sites déjà couverts en 2G)	GSM/Tél	2014	36 mois	Pas de financement public Mobilisation de ressources Gérées par la SPL(Pylônes Énergies, backhaul)	Octroi de permission Aux opérateurs
PERMI (SPL)	Programme d'extension du Réseau Mobile itinérant	A déterminer en fonction du cahier des Charges 4G ARCEP	Mobile	2015	NC	CR	subdélégation de service public
SPANY (Guyacom)	Collecte fibre optique	Axe Cayenne-ST-Georges réalisé Axe Cayenne-St-Laurent en projet	NC	2013		NC	NC
FTTH St-Saurent du Maroni (Ville de Saint-Laurent du Maroni et CR)	boucle locale optique	centre-bourg de St-Laurent du maroni	>100 Mbil/s	Etude		En cours de validation	A déterminer
Pilote FTTH (Ville de Macouria)	Réseau de desserte filaire	Secteur Carapa (- 300 logements)	NC	2014	NC	Macouria : 10k€ Montsinery : 10k€ CR Guyane : 210k€ Guyacom : -	NC

						1M€	
Pilote FTTH Cayenne (OBS)	Réseau de desserte optique	Tout Cayenne	NC	2015	5 ans	Privé (OBS)	NC
Desserte satellitaire (Caribsat)	Desserte satellitaire via satellite Eutelsat 8WA	Tout le territoire de la Guyane	Wifi	2014	NC	Europe Privé	NC
Americas II (Consortium dont OBS)	Câble sous-marin	Tout le territoire de la Guyane	Accès international	1999		Privé Consortium de 48 opérateurs dont OBS	NC

S'agissant du projet RING porté par le Département de la Guyane, qui s'inscrit dans le désenclavement numérique des zones isolées, dès sa conception, il a visé à compléter le réseau de collecte et donc d'améliorer à terme la couverture du territoire Guyanais.

- Articulation public/privé

Les initiatives publiques recensées sur le territoire guyanais sont :

- Le "réseau régional de télécommunication électronique de la Guyane" dans le cadre de la DSP de la Région Guyane et bientôt pour une partie des infrastructures, par la SPL (société publique locale).
- le projet de téléphonie mobile de la Région
- les projets d'expérimentation de fibre optique à l'abonné sur Macouria et St-Laurent du Maroni
- le désenclavement international

Ces initiatives sont complémentaires du projet RING porté par le Conseil Général, aucune initiative publique n'étant recensée sur la partie Est de la Guyane (le long de l'Oyapock). Tandis que l'initiative privée est essentiellement limitée au littoral, à l'exception de l'initiative récente de l'opérateur Caribsat qui propose une couverture satellitaire de l'intérieur du territoire. Cependant les coûts proposés par cette société en limitent l'accès à tous les publics (coût d'installation de la parabole de l'ordre de 1 500,00 euros et coûts d'abonnement entre 29 et 89 euros par mois pour des débits descendants allant de 0.5 Mbit/s à 6 Mbit/s, ainsi que des téléchargements limités.

- L'Instance de Concertation pour l'Aménagement du Numérique Territorial :

En Guyane l'Instance de Concertation pour l'Aménagement du Numérique Territorial (ICANT) a été créée au premier semestre 2010. L'ICANT regroupe la Préfecture, la Région, le Conseil général, l'Association des Maires, les EPCI, le CNES/CSG et la Caisse des dépôts et Consignations. Coprésidée par le Président du Conseil régional et par le Préfet, l'ICANT a en charge la vision stratégique du déploiement du numérique en Guyane. En particulier, l'ICANT recense les initiatives, recherche la cohérence de l'action publique et définit les grandes orientations en matière de déploiement tout en recensant les usages présents et futurs.

- Etat d'avancement du conventionnement avec les opérateurs ;

Pour les projets PARRI et PERMI de la Région, des négociations pour un conventionnement avec les opérateurs sont prévus pour le courant du mois de janvier 2015. Un conventionnement devrait avoir lieu en cours d'année, entre Orange et la ville de Cayenne, pour le déploiement FttH sur la ville de Cayenne.

- Mesures d'accompagnement/facilitation et de suivi/contrôle des projets privés.

Il est prévu des mesures d'accompagnement, notamment financières via le Programme opérationnel FEDER 2014-2020 de la Guyane.

3. Le projet RING : axe Cayenne-Saint-Georges de l'Oyapock-Camopi

- Les territoires couverts :

La zone de déploiement de RING (phase 1) se situe principalement à l'Est de la Guyane, le long de l'Oyapock, fleuve frontière entre le Brésil et la Guyane, de Saint-Georges-de-l'Oyapock à Camopi.

Cette dernière commune, très vaste (la 3^e de France par sa superficie), située en pays amérindien Teko (émerillon) et Wayãpi n'était accessible qu'avec une autorisation préfectorale jusqu'en 2013. Aujourd'hui on peut s'y rendre en avion (sur une piste d'aviation en béton récemment réalisée par le Département et cofinancée par l'Union européenne, en vue d'une Obligation de Service Public régional à venir pour la déserte régulière de la commune) ou en pirogue en remontant l'Oyapock, en 4 à 6 h selon la saison à partir de Saut Maripa (commune de Saint-Georges-de-l'Oyapock).

La commune se trouve à l'embouchure du fleuve Oyapock et de la rivière Camopi, et ses habitants se répartissent en plusieurs zones de vie entre l'Oyapock et la rivière Camopi. La commune englobe aussi les villages de 3 Sauts à une journée de pirogue en saison haute et deux jours de pirogue en saison sèche.

La population de Camopi est d'environ 2000 personnes. Le bourg de Camopi est doté d'un bureau de poste, d'une épicerie, et les bâtiments administratifs présents sont la mairie, l'école, le collège, le dispensaire, une antenne du Conseil général, la gendarmerie nationale et un camp du 3^{ème} REI de la Légion étrangère implanté depuis 1998. On note également la présence d'activité artisanale tandis que l'activité touristique volontairement quasi inexistante dans cette zone dont l'accès était réglementé, tendrait dès lors à se développer permettant à certains habitants de se lancer dans des projets touristiques. Notons que des problématiques, d'ordre sociétal, s'accroissent ces dernières années au sein de la population de la commune, principalement autochtone et tribale, entraînant le suicide de jeunes amérindiens.

- Le projet RING :

Le projet RING est un réseau terrestre de collecte. Il se décline en :

- l'installation d'une baie complète d'interconnexion au HUB à Cayenne,
- au raccordement de Camopi par le littoral et l'Oyapock, au Hub de Cayenne, en utilisant la fibre optique existante entre Cayenne et St Georges ou une solution de liaison FH
- la construction du réseau de points hauts en FH, le long de l'Oyapock

- Historique du projet RING :

Initialement les zones géographiques concernées par le projet RING dans son intégralité étaient les suivantes :

- L'Oyapock (Est de la Guyane : frontière avec le Brésil)
- Haut Approuague (principalement Saül : Intérieur de la Guyane)
- Le Maroni (Ouest de la Guyane : frontière avec le Suriname)

Pour des raisons financières et en absence d'initiatives privées sur l'Est de la Guyane, RING a été ramené, dans un premier temps, à la construction de sa phase 1 : l'axe Cayenne/Camopi. Il pourrait donc être envisagé de poursuivre le déploiement afin d'aboutir à une topologie sécurisée en boucle, en complément des projets prévus sur les zones concernées.

- Articulation entre RING et les projets existants :

Les projets existants aujourd'hui sur la zone de déploiement de la première phase de RING sont :

- SPANY EST (Fibre Optique axe Cayenne/Saint-Georges/Macapa) ;
- DSP (couverture satellitaire à 1 Mbit/s partagé) ;
- Caribsat (desserte satellitaire)

Dans le cadre de RING (phase 1), la portion entre Cayenne et Camopi s'effectuerait à travers la location de bande passante via la fibre optique du réseau Spany Est, porté par la société Guyacom. Il peut être également envisagé l'utilisation de FH, pour la liaison au hub de Cayenne, via des pylônes (points hauts) déjà existants à Saint-Georges, au travers d'une contractualisation soit avec Orange ou soit avec la société Guyane Numérique (GNU) qui en disposent.

La couverture satellitaire via la DSP avec 1 Mbits/s partagé ne permet pas de couvrir les besoins exprimés tant par les administrations (mairie, collège, écoles, la Poste, centre de santé, armée ; entreprises...) que par la population. A l'inverse, le projet RING, avec un débit de l'ordre de plusieurs centaines de Mbit/s, permettra de répondre à la demande actuelle comme des perspectives, au vu de l'évolution démographique de la zone.

Les initiatives publiques recensées sur le territoire guyanais sont complémentaires du projet RING porté par le Conseil Général, aucune initiative publique n'étant recensée sur la partie Est de la Guyane, le long de l'Oyapock.

- Echéancier de mise en œuvre du RING axe Cayenne-Camopi :

- Janvier 2015 : Marché à Procédure Adaptée (Marché de travaux) pour la construction de RING
- Janvier 2015 : Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la maintenance, l'exploitation et la commercialisation de RING
- Premier trimestre 2015 : AMI pour le raccordement de RING sur l'axe Cayenne/Saint-Georges
- Avril 2015 : Appel d'Offres ouvert (Marché de services) pour la maintenance, l'exploitation et la commercialisation de RING
- Dernier trimestre 2015 : Location d'IRU pour le raccordement de RING sur l'axe Cayenne/Saint-Georges
- Fin 2015 : Transfert de la gestion de RING à la SPLANG

- Appétence des opérateurs :

Les opérateurs interrogés accueillent favorablement le projet de « collecte » RING, dans la mesure où le coût du service offert est compétitif et la qualité de service aux standards du marché (sécurisation, garantie de délais d'intervention et de temps de rétablissement).

Les sociétés TDF, GUYACOM, GUYANE NUMERIQUE et ORANGE ont fait part de leur intérêt pour le projet RING, au cours d'échanges avec la Collectivité départementale.

- Modalités d'accès au réseau d'initiative publique :

Le Réseau d'Interconnexion Numérique Guyanais (RING) a pour ambition de fournir aux opérateurs de télécommunications une infrastructure dorsale (backbone), au moyen de Faisceaux Hertzien (FH) à partir des

points hauts situés dans l'intérieur de la Guyane. A l'issue de son déploiement par le Département, le partenaire titulaire du lot commercialisation du marché de services devra offrir un catalogue de services adaptés. Ce réseau doit ainsi permettre aux opérateurs potentiels d'étendre leur réseau et de proposer des services haut débit (internet, téléphonie,...) aux utilisateurs finaux de la zone : particuliers, entreprises et administrations.

- La gouvernance : deux entités

Le Conseil Général de Guyane, titulaire de la compétence L1425-1 du CGCT, est le maître d'ouvrage de l'infrastructure qui sera créée.

- **Le groupe projet**

Ce groupe est chargé d'assurer la gestion et le suivi du projet de la rédaction du cahier des charges jusqu'à la recette finale du projet. Il est en interface directe avec le ou les industriels qui auront en charge l'installation de l'infrastructure RING

Il est composé de :

- Responsable du projet	Roland LOE-MIE
- Directeur des services techniques du CG	Smail YAHIA
- Le responsable du service informatique du CG	Carole PERRIOLLAT
- Le responsable du service des marchés du CG	Gilles MOTTAY
- Un Expert télécommunication du CNES/CSG	Louis BIERGE

Ce groupe projet est accompagné dans les différentes phases par un AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage)

- **Le Comité directeur**

C'est l'organe décisionnel du projet. Il est consulté à chaque phase importante du projet afin de statuer sur les recommandations émises et de donner son accord pour le passage à la phase suivante.

Il est composé de :

- Président du Conseil général :	Alain TIEN LIONG
- Elu délégué aux nouvelles technologies du Conseil général :	Fabien CANAVY

En cas de besoins un point de situation est régulièrement fait auprès de l'ICANT, dont la coprésidence est assurée par la Préfecture et la région Guyane.

La fusion du Conseil Général et du Conseil Régional au sein de la Collectivité Territoriale de Guyane au 31 décembre 2015 entraînera de facto une modification de la gouvernance du projet.

- Le montage juridique :

Le Département de Guyane prévoit de dissocier la construction de l'exploitation et de la commercialisation du réseau.

Pour la construction :

- un marché public « conception-réalisation » dont la procédure sera engagée prochainement. Il s'agira d'un marché de travaux, conclu pour une durée de 11 mois.

Pour l'exploitation :

- un marché de services pour l'exploitation et la maintenance du réseau. Ce marché de services sera composé de deux lots : un lot pour la maintenance et l'exploitation ; un lot pour la commercialisation. Il sera conclu pour une durée de trois ans, renouvelables.

Le partenaire sélectionné pour le lot exploitation sera associé à la construction du réseau par le biais d'un Appel à Manifestation d'Intérêt, qui sera lancé parallèlement au marché de travaux.

Le suivi de l'exploitation du réseau RING sera transféré à la Société publique locale pour l'aménagement numérique de la Guyane (SPLANG), à l'issue de la construction du réseau, quand les collectivités auront fusionné.

- Le plan de financement :

Plan de financement RING			
Emplois		Ressources	
Etudes complémentaires	94 000 €	FEADER	1 200 000 €
Pylônes	1 761 240 €	Conseil Général	500 000 €
Faisceaux Hertiens	293 760 €	CNES	500 000 €
Fibre optique entre SGO et le site de Maripa	113 000 €	PFTHD	1 800 000 €
Station Energie	242 000 €	Total ressources	4 000 000 €
Aménagement	1 175 000 €		
Transport sur site	321 000 €	Le Conseil Général sollicite donc une aide de 1,8M€, pour la réalisation de la liaison Cayenne - Saint-Georges de l'Oyapock – Camopi.	
Total Investissement	4 000 000 €		

- Adéquation au cadre réglementaire national et européen

Le projet RING a été construit dans la perspective de la nouvelle version du cahier des charges de l'appel à projet France Très Haut Débit – Réseaux d'Initiative Publique.

Concernant le respect des exigences européennes, le porteur de projet s'engage à respecter le point 78 i et h des lignes directrices de la Commission Européenne en prenant les mesures suivantes :

- mettre en concurrence les phases d'établissement et d'exploitation des réseaux à travers des appels à manifestation d'intérêt et des appels d'offre ouvert et à publier les critères de sélection des offres de façon à permettre aux soumissionnaires d'adapter leurs offres en conséquence ;

- sélectionner l'offre économiquement la plus avantageuse.
- réutiliser les infrastructures existantes partout où cela sera envisageable ;
- mettre à disposition des opérateurs finaux le réseau de collecte, qui auront ensuite à charge de déployer leur infrastructure de desserte ;
- construire un réseau qui offrira les caractéristiques suivantes : accès passif, neutre et non discriminatoire à tous les opérateurs de détail.

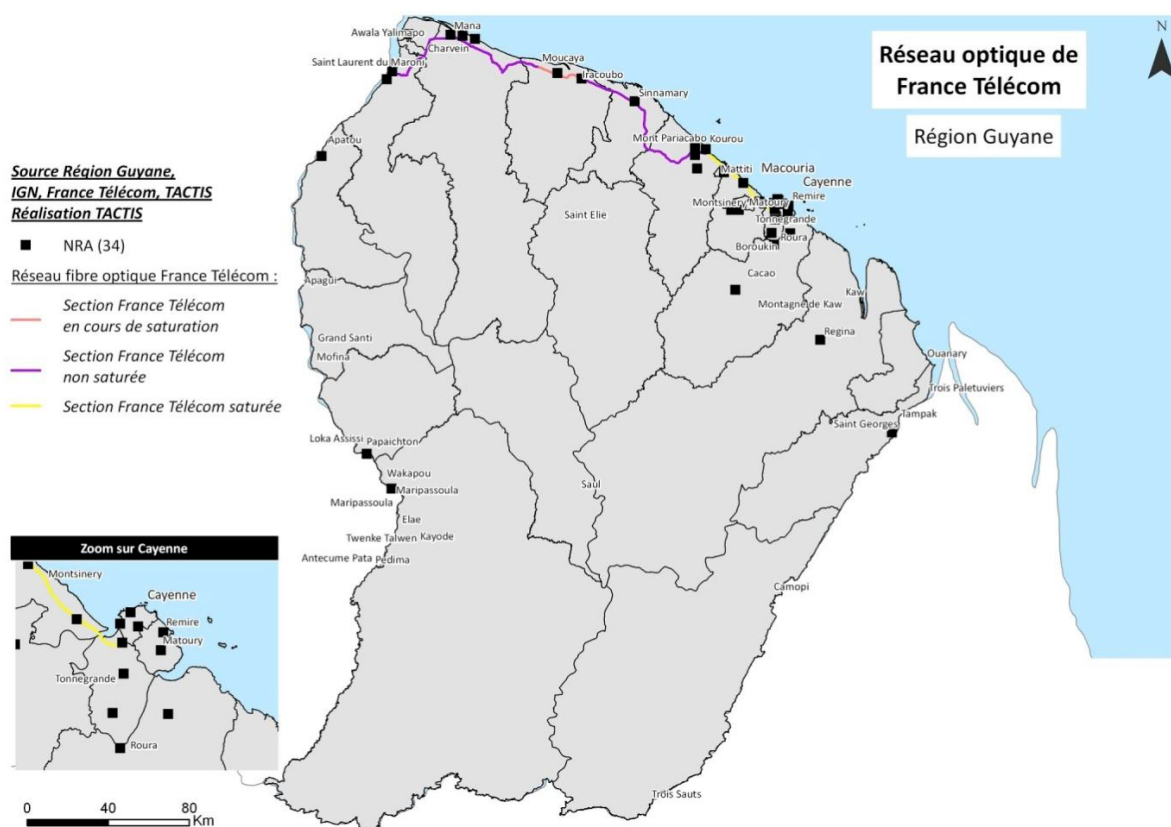
Cartes de déploiement à annexer

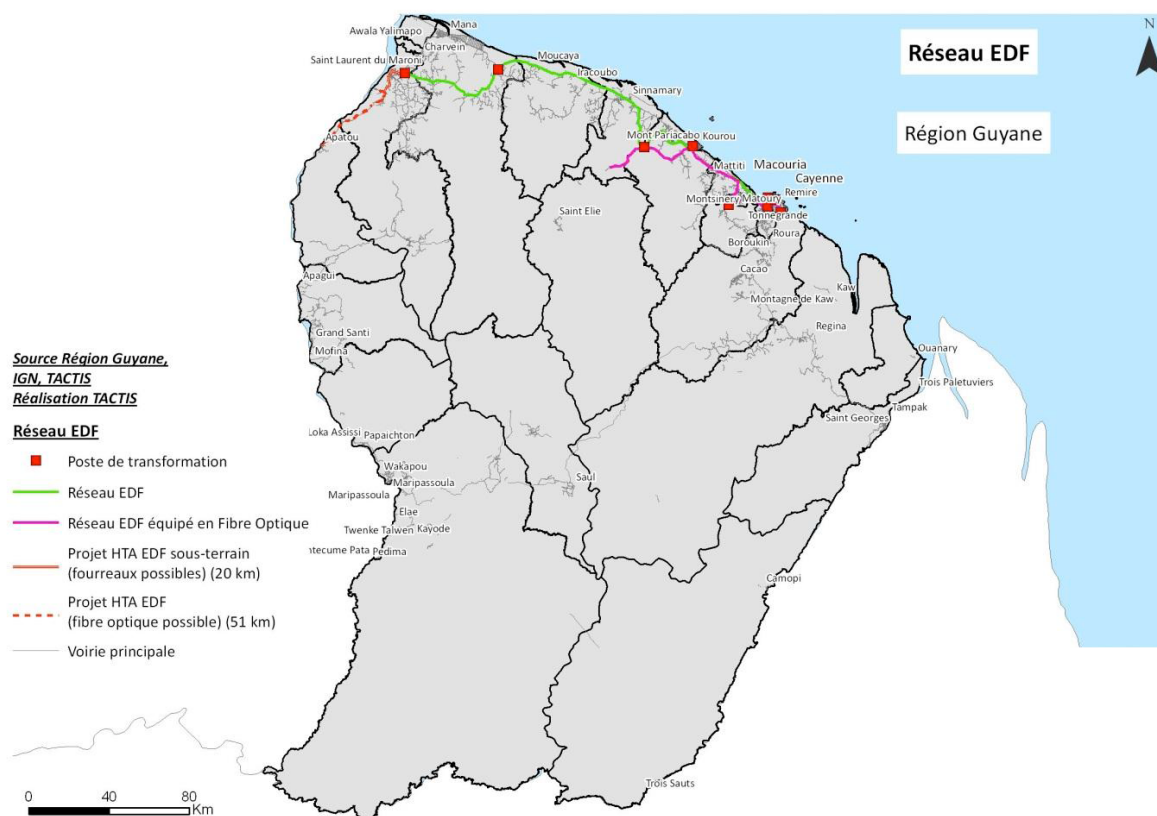
- Cartes de la zone AMII
- Cartographie du RIP existant ;
- Cartographie de l'état des lieux des réseaux et services.

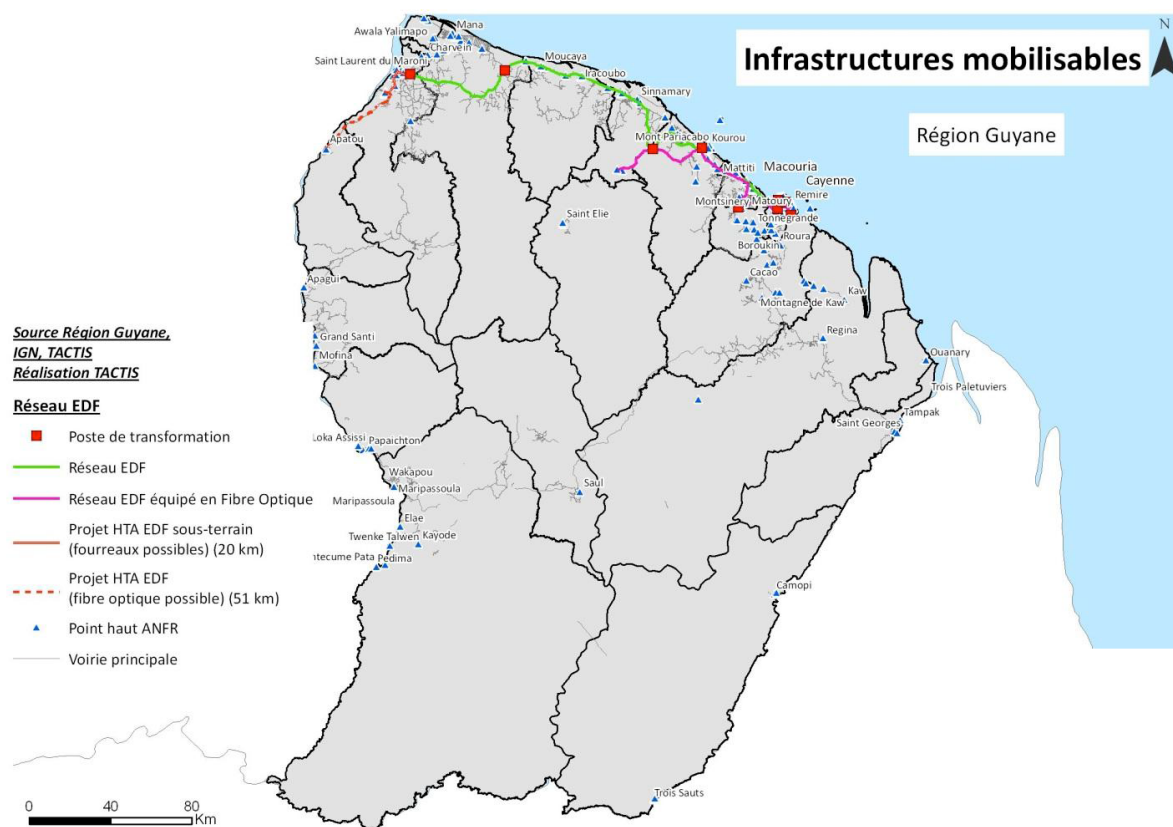
Carte de la zone AMII



Cartes du RIP existant







Source Région Guyane,
IGN, France Télécom, TACTIS
Réalisation TACTIS

■ NRA (34)

Réseau fibre optique France Télécom :

— Section France Télécom
 en cours de saturation

— Section France Télécom
 non saturée

— Section France Télécom saturée

Eligibilité DSL des logements
 par commune :

■ Plus de 95% (2)

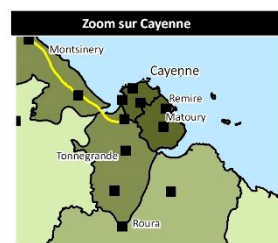
■ De 81 à 95% (3)

■ De 51 à 80% (2)

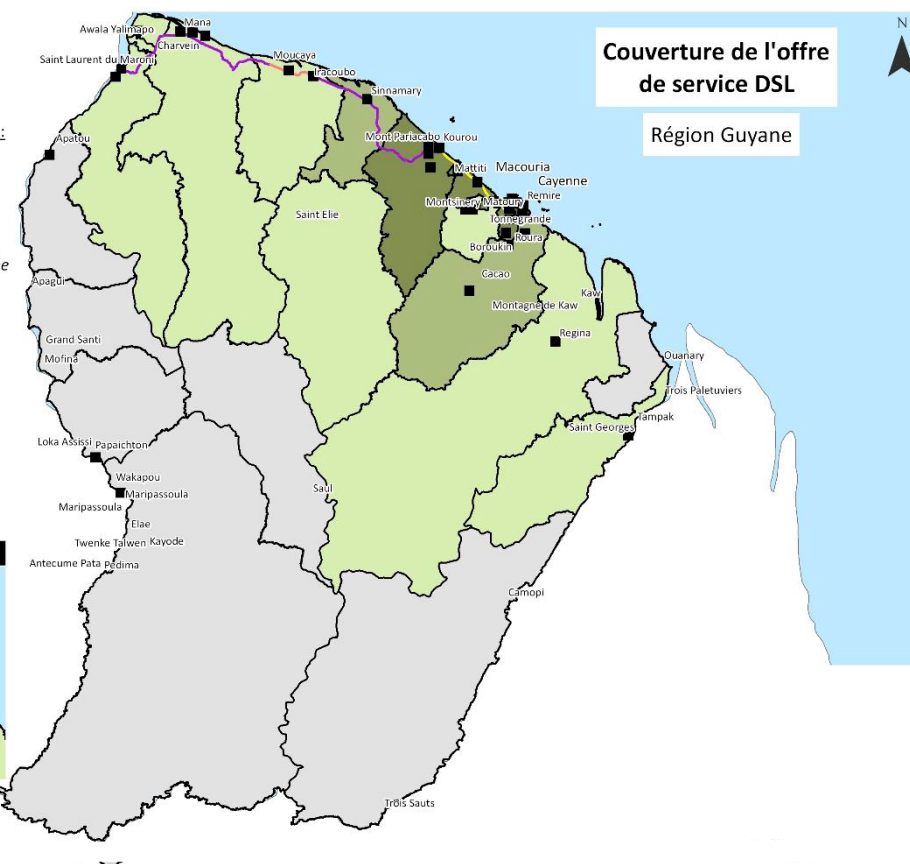
■ Moins de 50% (8)

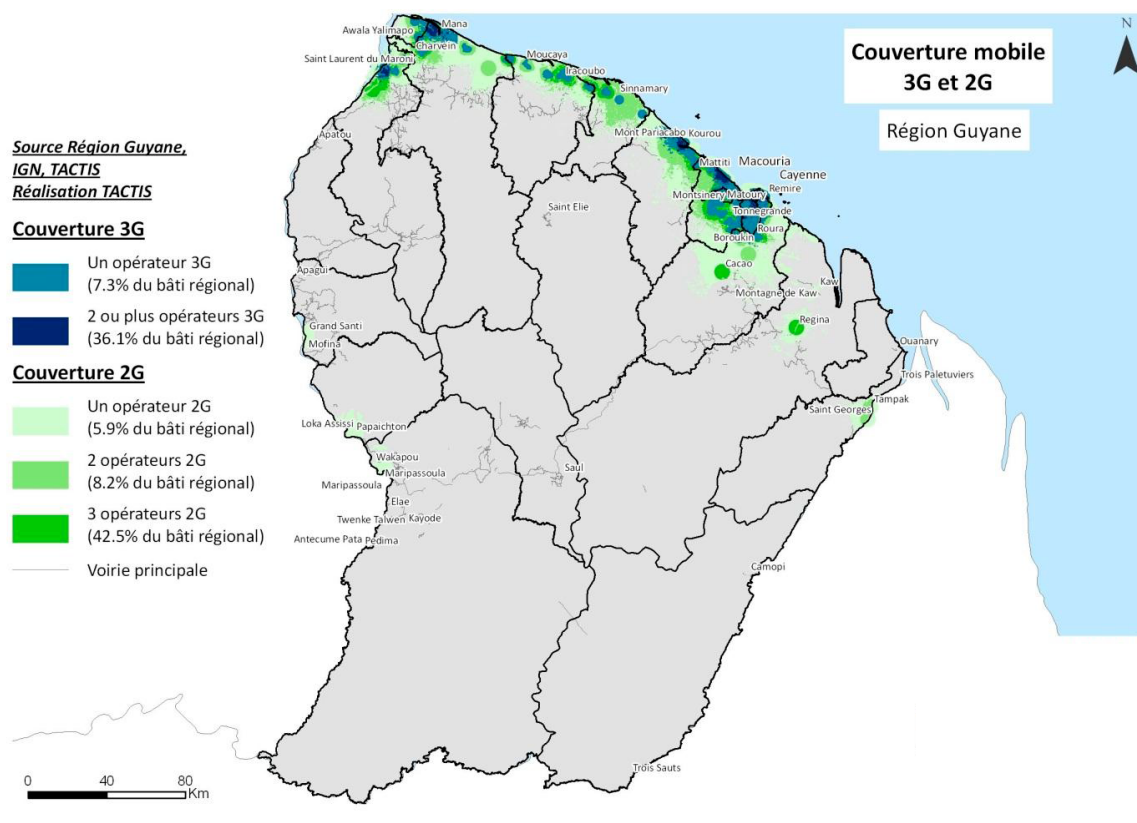
■ Pas de service DSL (7)

□ Limites des communes



0 40 80 Km





Projet SPANY

